

AFFAIRE N° 17. - Aménagement de la Piscine du Barachois. -
Demande de subvention.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de l'aménagement de la Piscine du Barachois, la Municipalité de Saint-Denis envisage la réalisation d'un plateau d'Education Physique, qui permettrait aux élèves des écoles environnantes de pouvoir pratiquer à la fois et du hand ball et de la natation.

Cette piscine ne possède actuellement qu'un seul bloc vestiaire douches; il serait souhaitable d'en prévoir un autre, implanté près du poste de régénération, qui faciliterait de beaucoup la mise en tenue des sportifs.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande de m'autoriser à solliciter du Service de la Jeunesse et des Sports une subvention de 85 % du montant du détail estimatif établi par l'architecte.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

M. BODIER. - Il faudrait qu'il y ait un gardien en permanence, à la piscine. Beaucoup d'installations ont été endommagées.

Le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

le
Saint-Denis, le 7 janvier 1978
bon à l'effet
le Secrétaire Général pour les Affaires Economiques
signé: H. Loretan
bon copi certifié conforme
le Directeur des Affaires Financières
H. Vergeau